



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 26019

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que les statistiques concernant les accidents mortels de la route sont en général diffusées de manière globale. Elle souhaiterait savoir s'il est possible qu'à l'avenir ces statistiques puissent différencier les catégories de véhicules (cyclistes, motocyclistes, vélos, motos, véhicules particuliers, poids lourds et divers).

## Texte de la réponse

L'Observatoire national interministériel de sécurité routière publie chaque mois les statistiques concernant les accidents corporels, le nombre de tués, le nombre total de blessés et le nombre de blessés hospitalisés. Ces statistiques sont issues des remontées fournies par les différentes forces de l'ordre. La connaissance plus détaillée des accidents de la circulation routière nécessite, quant à elle la remontée et le traitement au niveau national des informations contenues dans les bulletins d'analyse d'accidents corporels de la circulation routière renseignés par les forces de l'ordre. Ces bulletins donnent des informations sur les circonstances, les lieux, les véhicules, et les usagers impliqués dans les accidents de la circulation. La remontée et le traitement de ces bulletins d'analyse nécessitent des délais de l'ordre de quelques mois. Pour améliorer la connaissance conjoncturelle de l'accidentalité, la meilleure piste de travail semble être d'accélérer les délais de mise à disposition du fichier accidents et de voir comment organiser des analyses plus rapides sur les facteurs clés tels que l'alcool, les motocyclettes, les jeunes, etc.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26019

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 juin 2008, page 5348

**Réponse publiée le :** 14 octobre 2008, page 8866